

MDPH du Cantal

Accompagnement public : démarches administratives - Auvergne-Rhône-Alpes

3 rue Alexandre Pinard - 15000 - AURILLAC

Téléphone : 04 71 46 20 20

Site internet : <http://www.cantal.fr/maison-departementale-des-personnes-handicapees-me-voscotes-m178-n4-auvergne>

Informations particulières

Informations

Horaires:

du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

le vendredi et les veilles de fêtes : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Documents téléchargeables en ligne.

Zone géographique

Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15